

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

F.L.E – F.L.I

FORMATIONS LINGUISTIQUES - NIVEAU A2.

Formacode : 15234

Objectif

Former le public en vue de la **validation du niveau A2 écrit et oral** du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)

Le niveau A2 du CECRL est facultatif mais exigé pour l'obtention d'une carte de résident de 10 ans.

Il atteste que les personnes sont à l'aise dans leur environnement immédiat.

Prestation de formation

► **100 heures** : tout signataire ayant le niveau A1.

Eligibilité des bénéficiaires

Les publics bénéficiaires sont signataires d'un CIR ou d'un CAI et doivent attester le niveau A1 soit :

- par les résultats obtenus au positionnement en plateforme d'accueil (PFA) ;
- par la production de l'attestation nominative de présence délivrée en fin de formation linguistique A1 le cas échéant ;
- par la production d'un diplôme ou de tout autre test ou attestation linguistique produit par un organisme certificateur reconnu au niveau national ou international ;
- par la production de tout autre test réalisé par le Titulaire.

Lieux de formation

- Sur les Hautes-Alpes : Briançon – Embrun – Gap – Veynes.
- Sur les Alpes de Hautes Provence : Digne – Manosque.

A l'issue de la formation, le public sera en capacité :

- De comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).
- De communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- De décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Evaluation de la progression du stagiaire

Les apprenants seront évalués en cours et à la fin de leur parcours. Ils seront renseignés et orientés vers les organismes certificateurs à la fin de la formation.

Coordinatrices de l'action et contacts :

Coordnatrice administrative : Estelle HILARY / e.hilary@cpe-as.fr / 04.92.53.61.19

Coordnatrice pédagogique : Séverine CHANAVAT / s.chanavat@cpe-as.fr / 04.92.53.61.19